

GRAND CALAIS

Terres & Mers



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CALAIS TERRES & MERS

APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE HAMES-BOUCRES

AVIS AU PUBLIC

Par délibération du 20 octobre 2022 du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers, et par arrêté préfectoral du 7 décembre 2022, la carte communale de la commune de Hames-Boucres a été approuvée.

Le dossier de carte communale est à la disposition du public, aux heures et jours d'ouverture :

- au Service Urbanisme-Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers (Espace de Promotion, de développement économique et d'urbanisme - 9 rue Paul Bert à Calais (62100) ;
- au Service Urbanisme de la Mairie de HAMES-BOUCRES (298, rue de l'Eglise (62340).

La Présidente de Grand Calais Terres & Mers